
UFR Arts, Philosophie, Esthétique

Master MEEF 2nd degré, Parcours : Arts plastiques

Master Arts plastiques, Parcours :

- Ecologie des arts et des médias (EDAM)
- Art contemporain et sciences humaines (ACSH)
- Médiation, exposition, critique (MEC)

Consignes à respecter pour le dossier à joindre au dossier de candidature :

Pour le master MEEF :

Dossier artistique obligatoirement sur papier avec, si nécessaire, un complément sur CD-ROM pour les documents vidéo.

Ce dossier doit témoigner d'un engagement artistique personnel (tous médiums confondus) et d'une solide pratique du dessin et/ou de la peinture (sans écarter les questions de représentation).

En une page maximum (4000 signes espaces compris), le ou la candidat(e) devra présenter sa démarche artistique.

L'interprétation de ces demandes, à la lumière des rapports de jury (accessibles depuis Eduscol) et de notre brochure (téléchargeable depuis artweb), sera décisive.

À noter que les liens vers des sites internet ne seront pas consultés et que les éventuels CD-ROM devront être facilement visibles.

Pour le master EDAM (Écologie des arts et des médias) :

Les éléments à fournir sont en deux parties :

– Un dossier artistique obligatoirement imprimé présentant dix travaux maximum, avec, si nécessaire, un complément sur clé USB pour les fichiers numériques (vidéo, son, programmation, etc.). A noter que les liens vers des sites internet ne seront pas consultés.

– Un dossier écrit comprenant une lettre de motivation, l'ébauche du projet de recherche envisagé durant le master et un texte sur le travail plastique présenté dans le dossier artistique, le tout ne devant pas excéder 2500 mots.

Pour le Master ACSH (Art contemporain et sciences humaines) :

Le projet de recherche ou de recherche création peut prendre deux formes :

– Un dossier artistique sous forme photographique, présentant quelques éléments représentatifs de la démarche du candidat ou de la candidate. Les images devront être accompagnées d'un projet dactylographié de 1500 mots environ (2 à 3 pages) définissant la problématique de la recherche-crédation, le corpus artistique et théorique de référence ainsi que les processus de réalisation. Ce texte sera suivi d'une bibliographie relative aux questions évoquées (cinq ouvrages au moins).

– Un dossier théorique avec un projet de recherche dactylographié de 2500 à 3000 mots (5 pages environ) éventuellement illustré et accompagné d'une bibliographie (cinq ouvrages au moins) Ce projet peut inclure la présentation et l'analyse critique d'un texte théorique ou historique sur l'art au choix (écrit d'artiste, texte d'un(e) théoricien(e) ou philosophe) ou la description et la contextualisation et l'analyse d'une œuvre contemporaine.

Pour le master MEC (Médiation, exposition, critique) :

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

Une lettre de motivation rappelant l'expérience éventuelle du candidat ou de la candidate dans le champ de l'art contemporain (commissariats d'exposition, stages ou autre), et ses objectifs.

Un texte dactylographié de 2500 à 3000 mots, 5 pages environ, éventuellement illustré. Pour la rédaction de ce texte, les candidats et candidates ont à choisir l'une des orientations proposées ci-dessous :

- La présentation et l'analyse critique d'un texte théorique sur l'art au choix (écrit d'artiste, texte philosophique traitant de la question de l'art ou texte d'un(e) théoricien(e) de l'art)
- La description et la contextualisation et l'analyse d'une œuvre contemporaine
- L'analyse critique d'une exposition précise d'art contemporain.

Le master MEC n'exige pas de pratique artistique. Il n'est pas donc pas nécessaire d'ajouter à ce qui précède un dossier de travaux plastiques, sauf pour celles et ceux qui jugeraient utiles de faire connaître cet aspect de leur parcours.

Les dossiers de candidature doivent être mis sous enveloppe format 260/330, ils seront renvoyés par courrier après traitement.

Pour les demandes d'admission en master 2 recherche et MAC les projets de recherche doivent être plus étoffés. Il est précisé qu'il faut avoir trouvé un directeur ou une directrice de recherche en master 2 avant l'inscription administrative.

Il est rappelé aux étudiants et étudiantes qui souhaitent candidater en master 1 qu'ils/elles devront trouver un directeur ou une directrice de recherche dans le mois qui suit la rentrée des cours. Ils/elles doivent donc rapidement définir un projet de recherche s'il n'a pas été défini auparavant.